

> « Ni police, ni charité », la lutte continue pour les harragas tunisiens arrivés à Paris

Depuis près de 2 mois les Harragas tunisiens luttent pour leur liberté et leur dignité. Le 4 mai, la Mairie de Paris demande l'expulsion du bâtiment occupé rue Simon Bolivar (Paris XIXe), ce qui entraîne une centaine de gardes à vue et plusieurs expulsions en Italie. Le 6 Mai une manif à l'appel d'associations tunisiennes et de partis politiques rassemble des centaines de personnes à Madeleine. Le 7 mai, des Harragas et soutiens décident d'occuper un gymnase de la Mairie, rue de la fontaine au roi (Paris XIe). À ce jour, il tient toujours. Plusieurs manifestations et rassemblements y ont eu lieu malgré les pressions policières. Le 16 mai, plusieurs dizaines de Harragas et soutiens décident d'occuper un foyer appartenant à l'AFTAM, un gestionnaire de foyers pour immigrés. Le 21 mai, une manifestation est organisée Porte de la Villette aux abords du square où des centaines de sans papiers tunisiens continuent de se retrouver. Le cortège est arrêté par un important dispositif policier à 100 mètres du départ, 70 personnes sont arrêtées puis relâchées. Le 22 mai, une trentaine de personnes perturbent un événement commercial pour la relance du tourisme en Tunisie devant l'Hôtel de Ville. La Mairie de Paris continue son double jeu : dans les médias, elle communique sur le déblocage de subventions à des assoc humanitaires et l'ouverture de places d'hébergement mais face aux harragas elle adopte une attitude paternaliste et fait des propositions largement insuffisantes en nombre et inadaptées à leurs besoins. Le 27 mai, le foyer de la rue Bichat se fait expulser et 17 personnes sont placées en garde à vue. Les personnes avec papiers sont convoquées pour un procès le 1er juillet, les autres sont enfermés au centre de rétention de Vincennes puis relâchés. Le 28 mai, des Harragas ainsi que des personnes solidaires forment un cortège dans la manifestation contre le racisme.

Le 31 Mai certains occupants du gymnase de la fontaine au roi et des membres d'associations liées à la Mairie de Paris décident d'occuper un bâtiment, au 36 rue Botzaris, ancien repaire du RCD benaliste appartenant à l'Etat tunisien. Depuis le 2 juin, le gymnase semble avoir été totalement pris en main par la Mairie et ses vigiles (tri des occupants, distribution de tickets pour les occupants « autorisés », les autres dorment dehors, surveillance de l'entrée et fermeture du rideau de fer la nuit). Le 7 Juin, les responsables de l'ambassade de Tunisie font appel à la police pour expulser les occupants de Botzaris, ils sont tous emmenés au comico de la rue Riquet puis relâchés. Au même moment se tient une manif de soutien aux harragas tunisiens, métro Varennes. Le soir même certains harragas décident d'aller réinvestir l'immeuble de la rue Botzaris. Le 8 juin une délégation de migrants tunisiens devait se rendre au Parlement européen à Strasbourg et porter comme revendication principale l'octroi d'une protection temporaire leur permettant de travailler et de suivre des formations pendant un an renouvelable.

> SUR LE VIF Le gendarme fauche une classe de CM1

Le 30 mai à Joué-les-Tours (37) un fourgon de gendarmerie percute un groupe d'enfants de CM1, tue une fillette de 10 ans, d'autres sont gravement blessés. Une marche silencieuse a eu lieu le 1er juin, témoignages. « *J'ai vu que des gars ont tout de suite aidé les enfants. Des voisins. [...] Des flics sont venus et ils leur ont envoyé des gaz lacrymogènes dans la figure.* » « *Hier il y avait une marche silencieuse. En fait, les journalistes disaient mettez vous là, venez ici, Ils manipulent des gens alors qu'il y eu un vrai drame.* » « *Les médias ont dit beaucoup de mal sur le quartier, ils ont dit, à la Rabière, il y a que des problèmes, les jeunes etc... À quoi ça sert ?* »

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°98 • juin 2011

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Justice étoilée ou tricolore ?

On nous bourre le mou avec l'affaire DSK : la justice US ne respecte pas la dignité humaine alors qu'ici on aurait de la bonne justice avec un juge qui instruit à charge ET à décharge. tous les inculpés auraient les mêmes chances pour démontrer leur innocence, pauvres ou riches, blancs ou noirs, avec ou sans papiers... Une fois de plus, la gôche, la droite et leurs larbins des médias s'excitent sur la beauté de la République et d'autant plus fort qu'aux USA on a osé mettre en cause l'un des leurs.

Alors, c'est vrai qu'entre ici et là-bas la « justice » ne gesticule pas de la même manière. Là-bas tu sors quelques millions, prends des avocats à 1000 \$ l'heure et tu as toutes les chances de passer au travers. Alors que Mumia Abu Jamal affronte la mort depuis 30 ans (normal, c'est un ancien Black Panther), les violeurs d'une femme à New-York ne viennent-ils pas d'être acquittés (normal, ce sont deux flics) ?

Mais ici par exemple, où était-il le juge qui a cherché le moindre élément à décharge dans le procès des inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes en juin 2008 ? Ni celui qui a été chargé de l'instruction, ni celle qui a présidé le procès début 2010. Le 13 Mai les accusés (après 8 mois à un an de préventive, des peines allant de 8 mois

à 3 ans de prison ferme) et leurs soutiens ont revécu le cauchemar du premier procès. Lors de cette nouvelle audience censée préparer le procès en appel (prévu à partir du 6 Octobre prochain) les avocats ré-explicitent : refus de mettre en lien l'affaire de l'incendie et la plainte qui relève les circonstances « douteuses » de la mort du retenu tunisien Salem Souli, la veille de la révolte qui a donné lieu à l'incendie ; pas d'enquête sur les lieux pour déterminer les causes matérielles de la propagation de l'incendie ; pas d'enquête de personnalité pour des hommes que le procureur a qualifié d'« anormaux ». Seulement des images de vidéosurveillance qui ne montrent rien, un juge qui répond à la place des flics pour mieux accabler les inculpés... Le 3 Juin le juge a encore rejeté ces multiples motifs de nullité de la procédure et n'a accordé que le visionnage de certaines vidéos. Pour eux, comme pour des milliers d'autres, il n'y a que les crachats des médias et de lourdes peines de la part de ce système judiciaire que « le monde entier nous envie ». Qu'elle soit de la bannière étoilée ou du drapeau tricolore il n'y a rien à espérer ni à réformer dans cette justice... On ne peut que la dénoncer, la démasquer et la combattre.

> Emeutes, évasion et tentative d'évasion dans les nouvelles prisons pour enfants

Sous couvert d'éducatif, depuis les années 90, on n'a cessé d'inventer des structures de plus en plus coercitives pour enfermer les mineurs : Centre Éducatif Renforcé, Centre Éducatif Fermé, jusqu'aux Établissements Pénitentiaires pour Mineurs (EPM) directement gérés par l'administration pénitentiaire. Années après années, nous avons vu grossir la liste des suicides et tentatives, évasions, révoltes.

Le dimanche 8 mai, à l'EPM de Lavour dans le Tarn, une mutinerie a duré plus d'une semaine, entraînant son lot de mesures répressives : mitard, transferts etc. ainsi qu'une descente des ERIS (Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité), spécialistes du matage des luttes en prison. Il y a quelques jours un jeune a tenté de s'évader en écartant les barreaux de sa cellule : les matons et éducateurs (en majorité adhérents de la CGT pénitentiaire) ont bloqué les entrées de la prison, protestant contre l'insécurité dont ils seraient les premières victimes... Mais jamais ils n'évoquent l'aberration d'enfermer des enfants sous main de justice dès l'âge de dix ans ! Aujourd'hui Carayon, ex-militant d'extrême droite devenu maire de Lavour, décrit même les EPM comme des « colonies de vacances ». Pourtant comme dans n'importe quelle prison, il s'agit moins « d'éduquer » ou de « réinsérer » que de briser, d'humilier, d'isoler, de finalement détruire des individus. Comme dans n'importe quelle prison, les personnes enfermées se défendent et se révoltent. Comme dans n'importe quelle prison, ils ont besoin de notre solidarité pour mieux résister à l'isolement.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Hakim Ajimi

Ce samedi 14 mai 2011, une centaine de personnes, réunies autour de la famille Ajimi, ont défilé pour commémorer les 3 ans de la mort de leur fils aîné Abdelhakim, tué à Grasse par des policiers de la BAC. On a pu y voir des banderoles portant l'inscription « *vérité et justice pour Hakim Ajim* », y entendre des messages forts scandés avec détermination par la foule : « *vérité pour Hakim, justice pour Hakim, Moinier assassin, assassin en prison, Lebeauassin, assassin en prison, la BAC en prison, police assassins, justice complice, impunité policière, justice complice, pas de justice, pas de paix.* » La marche s'est finie devant le commissariat de Grasse.

> RIPOSTE dans les quartiers populaires

La camera de trop

À Carpentras (84) la municipalité veut gonfler son parc de camera de surveillance, mais être observé ça peut gonfler les habitants. Dans la nuit du 2 mai, quartier des Amandiers, une vingtaine de jeunes gens, certains cagoulés ou casqués, cherchent l'attention d'une patrouille de police. En approchant les flics comprennent que le groupe s'occupe à cisailier le poteau où loge une camera de vidéo-surveillance installée dans la journée. À deux les flics appellent du renfort, sans oublier de tirer quelques coup de flash ball en l'air, laissant le temps aux opposants à la vidéo-surveillance de finir le travail.

Rester cloîtré et se taire ?

Les tours c'est fait pour dormir, pas moyen de passer un bon moment autour d'un barbecue. À Paris c'est interdit, et les bailleurs sociaux emploient une milice privée pour le rappeler à qui ose braver l'interdit. Jeudi 20 mai le GPIS (Groupement parisien interbailleurs de surveillance) intervient à la cité des Orgues de Flandre (Paris XIXe), un barbecue impromptu est organisé par une vingtaine de copains au pied des immeubles. Face aux gros bras les habitants du quartier refusent de se soumettre, bataille rangée, un agent du GPIS a le bras cassé, les flics sont appelés en renfort.

Marche des cochons : flics-porc

même combat ? 14 mai à Lyon : l'extrême droite se rassemble contre le « hallal » tandis qu'une contre-manifestation antiraciste se termine en manif sauvage. Quand les deux adversaires se trouvent face-à-face, la police s'empresse d'intervenir à l'encontre des antiracistes (3 d'entre eux ont pris 3 mois de sursis en comparution immédiate mais ils vont devoir passer devant la sinistre cour d'appel de Lyon). Pourtant, ce sont les néo-nazis qui ravageront le quartier St-Jean, casseront des kébabs, agresseront des passants et attaqueront violemment un concert de musique sénégalaise en fin de soirée.

« Indignados » : les gouvernements

répriment Vendredi 26 mai, vers 7 heures du matin, les 3000 personnes qui campaient à Barcelone sur la Plaza de Catalunya ont été chargées de façon très violente par la police catalane, les « Mossos ». Pendant plusieurs heures : matraquages, gazages, passages à tabac faisant plus de 100 blessés. Aussitôt la nouvelle connue, des soutiens affluent de partout. À 15h, les manifestants très nombreux enfoncent le cordon policier et reprennent le contrôle de la place, imposant à la police l'arrêt de la répression.

En France le mouvement gagne plusieurs villes. Le 29 mai, place de la Bastille à Paris près de 2000 personnes sont rassemblées. Vers 20h30, alors que 200 d'entre eux décident d'occuper la place et d'installer un campement permanent, les gendarmes encerclent les manifestants assis au sol, les délogent violemment à coup de bouclier et de gaz lacrymo, sans sommation. Depuis un cordon de CRS interdit tout rassemblement.

Bordeaux - Hommage aux victimes de violences policières

En mai 2009, le collectif Contre Les Abus policiers s'est constitué à Bordeaux dans le but premier de soutenir M. qui venait de subir un matraquage sévère par les forces de l'ordre. Lorsqu'il fut

décidé à Poitiers d'une journée nationale visant à dénoncer ces violences policières, le C.L.A.P a voulu rendre hommage aux morts et aux victimes et apporter un soutien à leur famille et ami-e-s par une grande marche. 3 vidéos de cette action sur : <http://clap33.over-blog.com/>

Tarterêts : au tour des enfants ?

Lors des affrontements entre flics et jeunes, le 5 juin, à la cité des Tarterêts (Corbeil-Essonnes) une fillette de 9 ans a été gravement blessée à la tête. Ce 8 juin elle est toujours dans le coma artificiel. La famille et les habitants accusent un tir de flashball de la police qui elle met en cause un projectile qui aurait été lancé par les jeunes. Le certificat médical mentionne lui une « plaie non saignante circulaire de 5 cm de diamètre ». Circulaire, comme l'empreinte d'une balle de flashball.



Vérité et justice pour Lamine Dieng On n'oublie pas !

Lamine n'est pas mort, il a été tué. Étouffé dans un fourgon de police le 17 juin 2007 à Paris, alors qu'il était menotté et immobilisé face contre terre. Une vie volée par la police française. Soyons nombreux le **samedi 18 juin 2011 à 14h** au 58 rue des Amandiers 75020 Paris, Métro Père-Lachaise. liens : <http://coucxx.skyrock.com> - collectif-lamedinedieng@hotmail.fr

Une version actualisée du guide juridique pour les manifestantEs

Info sur : <https://juralib.noblogs.org/guide-juridique-pour-les-manifestantes-et-les-activistes-mai-2011/>

Menace d'évacuation imminente du « plus grand squat de Montreuil »

À Montreuil, 300 personnes, dont des familles, occupent depuis 2008 un bâtiment au 94 rue des Sorins. Mi Mai, ils ont reçu un arrêt préfectoral d'expulsion pour le 22 mai. Les occupants sont décidés à résister. Solidarité ! **Repas/discussion sur place vendredi 10 juin à partir de 19h30** et point info tous les soirs à 18h.